

Edito

LES DROITS DE L'ENFANT

Cet automne 2015, le bulletin du *CICODES* paraît sous une nouvelle présentation. Ce changement, voté lors de l'assemblée générale du 28/02/15, est l'aboutissement d'une réflexion entre les membres du comité de rédaction, les administrateurs et les salariées.

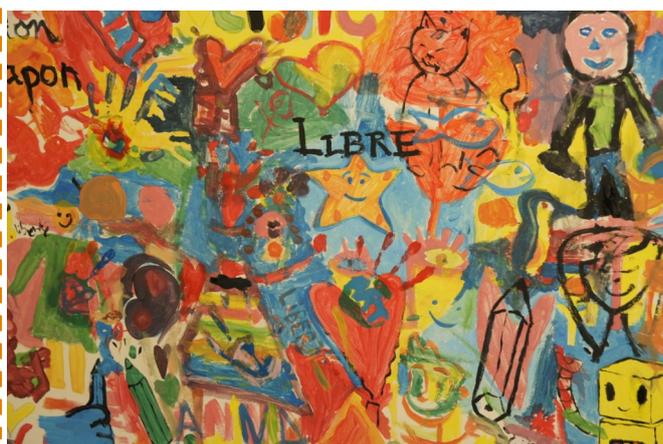
L'équipe a à cœur de poursuivre la réalisation d'un outil vivant et de référence pour un large public. A chaque numéro une action menée par le *CICODES* sera présentée et elle servira de support pour s'interroger sur une problématique. Les actions locales resteront privilégiées. Au travers du bulletin, une mise en lumière du centre de ressources est souhaitée. En décrivant un support utilisé en animation ou un coup de cœur, c'est la richesse de nos supports spécialisés (livres, revues, DVD, Expos) qui est mise en avant. Enfin, ce huit pages trimestriel est une lecture de l'activité de l'association à partager avec tous les acteurs de la Solidarité Internationale et de défense des droits humains.

Pour ce numéro 53, les droits de l'enfant sont mis en avant au travers de la Fête des Droits de Toutes les Couleurs.

M. Carré

Sommaire

Coup de projecteur	p. 2-5
<i>Un contenu cohérent et pédagogique qui fait sens</i>	
<i>Ma petite moisson de commentaires</i>	
<i>Qui a inventé la FDTC ?</i>	
<i>Le regard de Marie</i>	
S'informer autrement	p. 6
Vu d'ici, vu d'ailleurs	p. 7
Coups de cœur	p. 8



Bulletin finistérien de liaison des Associations de Solidarité Internationale et de Défense des Droits Humains

CICODES, 4 boulevard de Creac'h Gwen 29000 Quimper Directrice de publication : Maryannick Carré
www.cicodes.org 02 98 95 87 40 cicodes@ritimo.org

Comité de rédaction : Jean-Claude Gourvès, Muriel Cartier (*CICODES*), Anne-Katell Jaffrézic (*LDH Quimper*), Danièle L'Aot (*Douar Nevez*), Yves Jardin (*France Palestine Solidarité*), Janine Le Berre (*ATD Quart Monde – Quimper*), Simone Jaouen (*Peuples Solidaires – Quimper*), Catherine Derrien (*Degemer Mada*).

Coup de projecteur

« DES DROITS DE TOUTES LES COULEURS » UNE FÊTE AU CONTENU COHÉRENT ET PÉDAGOGIQUE QUI FAIT SENS

Dès ses débuts tâtonnants, la fête a été et reste une expérience interculturelle. Cette expérience s'est enrichie et a été reconnue comme telle en 2006 ayant pour thème la « **découverte de la diversité culturelle à Quimper et ses environs** ».

Considérant l'importance des enjeux, une réflexion s'imposait pour dépasser la simple juxtaposition des diverses expressions culturelles et la « folklorisation » de l'événement.

C'est avec l'aide d'Ardiouma Sirima, délégué fédéral des clubs UNESCO pour l'Académie de Rennes, et à partir de son expérience que nous avons travaillé quelques pistes :

- la définition des droits culturels ;
- l'interculturalité, un enjeu de civilisation ;
- l'Europe et ses politiques culturelles contradictoires ;
- la France à l'ère du nationalisme culturel étriqué ;
- la Bretagne et son riche patrimoine culturel encore assez peu exploité ;
- le dialogue culturel local, une illusion de militants infatigables ?
- et concrètement comment construire une dynamique interculturelle ?¹

Construire et faire vivre la diversité culturelle, ces objectifs se déclinaient au sein de nouvelles commissions mises en place pour organiser les fêtes suivantes.

En 2008, la Coordination quimpéroise qui organise la *Fête des Droits de toutes les couleurs* s'est réjoui d'avoir obtenu le label officiel de l'« **Année européenne du dialogue interculturel** » qui récompensait sa réflexion et son travail depuis 1999 : « *Une crédibilité nationale et internationale* » sur « *les richesses culturelles que connaît notre planète et qui sont représentées à Quimper* ».

La réflexion se poursuit dans le souci de faire une plus grande place aux familles et aux adultes. En 2009, sera offert l'accès au spectacle « **Sacrifices** » de Nouara Nagouche, programmé par la Scène nationale au Théâtre de Cornouaille.

Depuis avril 2010, les objectifs de la fête apparaissent plus clairement dans sa Charte rédigée par les associations qui doit être acceptée par celles qui souhaitent y participer : « *Aussi les associations s'emploient-elles, par une démarche d'éducation à la citoyenneté internationale, à construire localement une dynamique d'écoute, de dialogue et de respect mutuel pour favoriser la solidarité, le « vivre ensemble », localement et entre les peuples, c'est-à-dire la Paix.* »²

On remarquera aussi la présence à la préparation et à la fête des bénévoles de l'ESAT³ de Briec et une coopération avec l'imprimerie de l'ESAT de Landudec.

C'est dans le contexte de la COP 21 que se prépare la fête de 2016. « A quelle planète rêvons-nous ? Quelle planète voulons-nous ? ». L'objectif thématique du projet éducatif, ouvert en amont aux écoles, sera de mêler droits humains et développement durable, de faire comprendre aux enfants le lien entre le local et le global, et de réfléchir ensemble aux moyens d'agir.⁴

D. L.

1. CR de la rencontre du 25 septembre 2008

2. rappel historique du bilan 2013, Charte disponible au CICODES

3. Etablissement et Service d'Aide par le Travail

4. CR du 3 juin 2015

**Aller à la mer, sans murs et sans soldats.
N'avoir que l'horizon comme limite au regard.
C'est le rêve de tout enfant palestinien.
Un rêve de liberté.**

MA PETITE MOISSON DE COMMENTAIRES

Au fil des rencontres j'ai recueilli quelques avis sur la fête des droits, un peu décousus mais reflétant la perception de chacun. D'abord l'idée de FETE est citée unanimement, c'est l'occasion de sortir de la grisaille du quotidien, de voir des gens, de sympathiser et bavarder.

A l'accueil **Maryvonne** témoigne : « J'ai été frappée par la diversité des participants, le mélange des cultures, la joie des enfants qui justifiait l'appellation « Droits de toutes les couleurs ». Si peu avant 14 heures il n'y avait pas une grosse affluence, vers 15 heures c'était la foule cosmopolite, familles avec poussettes et jeunes enfants, personnes seules aussi souhaitant s'associer à l'atmosphère festive. Le rôle des préposés à l'accueil était d'indiquer les salles où avaient lieu les activités et d'aiguiller les parents en fonction de l'âge des enfants mais Anne-Claire avait tellement bien fait les choses avec des affiches de couleurs différentes indiquant la nature du jeu et la tranche d'âge concernée qu'il était facile de se repérer. Aucun problème d'appartenance culturelle, tout le monde était de bonne humeur et quelques jours après les tragiques événements de janvier, cela faisait chaud au cœur de voir côte à côte des enfants bien bronzés et d'autres au teint clair et des parents qui échangeaient spontanément leurs commentaires. Une remarque cependant : il n'y avait pas ou peu d'adolescents ».

Pour **Hélène** qui a participé aux différentes réunions de l'atelier « Vivre ensemble » pour *ATD Quart-Monde* avec le CCFD et « *Joue ton monde* », « La préparation de la fête a été l'occasion d'échanges constructifs. La mise en commun du projet a été perçue de façon positive par tous. Il était intéressant de se confronter à l'avis de partenaires engagés dans des associations différentes mais animés d'une volonté commune pour bien répondre au thème du vivre ensemble. Cette façon de travailler suscite l'éveil d'idées nouvelles et favorise la créativité. Il était même prévu le jour de la fête d'échanger les ateliers mais le temps a manqué pour ce faire. Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer à quelle association on appartient, l'objectif étant de proposer des activités en relation avec le sujet. Sur place le jeu du mobile sur comment aider une autre personne était un peu difficile pour les jeunes enfants. Ils étaient surtout attirés par les ballons aux formes ludiques et avaient un peu de mal à écrire leurs messages. Il faudra veiller à trouver un atelier à la mesure des jeunes enfants ».

Au café rencontre de la Maison des services publics on était unanime : « C'était très bien avec des spectacles variés ». Un seul bémol : les adultes auraient aimé pouvoir consommer un café, même payant. **Anne-Marie** a regretté aussi qu'il n'y ait pas de pâtisseries confectionnées par des femmes d'origine étrangère comme c'était le cas au Pavillon ou même à l'Athéna à Ergué-Gabéric.

Place aussi aux enfants. J'ai pu interroger **Lamine**, sept ans au CE1 à l'école publique de Lestonan. « L'année dernière une dame est venue dans ma classe faire des jeux pour dire que même si on ne ressemble pas, on a tous les mêmes droits. Avec ma maman et ma sœur nous sommes allés à la fête à l'Athéna et j'ai beaucoup aimé même s'il y avait beaucoup de bousculades pour le goûter. Donc cette année je voulais aller encore à la fête à Penhars. Ma maman et ma petite sœur voulaient voir le spectacle mais moi je voulais jouer au jeu d'awalé. Il a fallu faire la queue mais j'ai fini par jouer avec un monsieur qui avait ramené ce jeu du Burkina Faso. Seulement les règles n'étaient pas les mêmes que celles de mon père qui est né en Mauritanie. Alors il a accepté de jouer comme j'avais l'habitude et j'ai gagné trois parties. J'aimerais bien revenir l'année prochaine ».

Ce petit échantillon non représentatif conforte toutes les initiatives de l'équipe organisatrice.

Propos recueillis par J. Le Berre

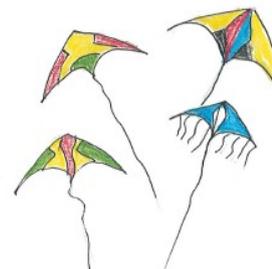
*Rendez-vous à la prochaine édition de la fête
le dimanche 24 janvier 2016 à la MPT de Penhars.*



QUI A INVENTÉ LA FÊTE DES DROITS DE TOUTES LES COULEURS ?

La célébration du 200^{ème} anniversaire (1989) de la Révolution Française et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a été l'occasion d'un travail commun entre les associations engagées pour la défense des Droits de l'Homme et pour la solidarité Internationale.

Par la suite, l'ensemble des associations a répondu positivement à la proposition de participer à la *coordination des associations des Droits de l'homme et de la solidarité internationale* qui a pris l'initiative de diverses manifestations, voire d'actions communes de solidarité en fonction de l'actualité.



Dessin de Catherine Derrien

L'existence de cette coordination a été validée par au moins deux délibérations du Conseil Municipal en 1995 et en 2008. Ces délibérations fixaient 3 objectifs :

1. Proposer les priorités pour l'attribution des subventions dans le cadre de la ligne figurant à cet effet au budget général de la Ville.
2. Faire connaître l'ensemble des actions portées par les associations quimpéroises sur tous les continents dans le domaine de l'aide humanitaire, de la coopération pour le développement économique, social et culturel, de la défense des minorités persécutées.
3. Intervenir dans le débat public pour informer l'opinion.

La *Fête des Droits de toutes les couleurs* a été proposée en 1999 pour répondre à ces objectifs. L'idée d'une fête a été retenue pour donner une image dynamique et positive de la solidarité internationale. En y invitant les enfants comme acteurs avec leurs parents, on les sensibilise à la diversité et on explique les problèmes évoqués chaque jour par les médias, ce qui répond aux souhaits exprimés dans les délibérations municipales.

Pendant quelques années, la *Fête des Droits de toutes les couleurs* a été accueillie tour à tour par les Maisons pour Tous des quartiers. Le succès rencontré, année après année, a permis de voir plus grand et d'organiser la fête au Pavillon de 2005 à 2013. Au cours de cette demi-journée les associations présentaient leurs activités dans des stands que les visiteurs étaient invités à parcourir, parfois sous forme d'un jeu de piste. Le choix d'un thème d'actualité donnant lieu à une information et une réflexion a pris le pas sur le rôle des associations et la *Fête des Droits de toutes les couleurs* devient une fête des enfants, centrée sur leurs droits.

Ce retour sur l'histoire de la *Fête des Droits de toutes les couleurs* pourrait-il être l'occasion d'interroger les associations – celles qui y participent depuis le début, ou plus récemment, mais aussi les nouvelles venues sur la scène de la solidarité internationale – sur l'intérêt de poursuivre ou de faire évoluer les objectifs fixés à l'origine ?

Geneviève Garros
Ex Adjointe au maire
en charge de la solidarité de 1989 à 2001

Hommage à Pierre Le Vern

Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition d'un ami fidèle et dévoué qui, au nom du groupe espéranto, participait régulièrement aux activités du *CICODES* comme « La fête des droits de toutes les couleurs ». Militant infatigable du bien fondé de l'espéranto, il faisait preuve d'une grande disponibilité dans un esprit de coopération et d'ouverture sur le monde. Toujours souriant et d'humeur égale, il aura marqué ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Son souvenir restera associé au dynamisme du *CICODES* et des associations qu'il fédère.

LE REGARD DE MARIE SUR LA FÊTE DES DROITS

Marie, jeune brune pétillante recrutée au mois de janvier dernier en remplacement d'Amandine en congé parental, nous a livré sa vision de la fête alors qu'elle débutait tout juste dans sa nouvelle fonction. Après un parcours riche en expériences diverses au cours de ses études et de son service civique, elle découvre son premier poste véritable. Elle a postulé au *CICODES* parce qu'elle est intéressée par l'éducation à la citoyenneté, la solidarité internationale et le milieu associatif en général. C'est à elle qu'a été confiée pour 2016 la lourde charge d'organiser le déroulement de la journée.



Comment as-tu perçu ta première fête des droits ?

Je retiens surtout l'idée d'une fête pour les enfants et leurs parents, s'appuyant sur la dynamique associative. Les parents sont amenés à jouer avec les enfants et la fête est une ouverture, une découverte pour tous. Le regroupement par thèmes, chaque association renonçant à son étiquette au profit de l'intérêt collectif, m'a paru séduisant. Cela implique un travail commun préalable. Chaque atelier doit être organisé autour d'un thème clairement défini et élaboré en commun, les intervenants cependant doivent aussi s'adapter au public hétérogène qui arrive, aller chercher les enfants pour participer à un jeu. Il y a une dynamique du quartier qu'il faut continuer à développer avec une implication des habitants. La fête concerne aussi des enfants des autres secteurs de la ville et la rencontre d'enfants qui ne se connaissaient pas est ainsi favorisée et donne lieu à des échanges intéressants.

Qu'en retiens-tu pour l'organisation de l'édition 2016 ?

Pour l'édition 2016 j'envisage de reprendre ce qui a déjà été fait avec trois thématiques en lien avec la planète sur lesquelles les groupes ont commencé à travailler. La fête est destinée en priorité aux enfants mais j'aimerais que des jeunes puissent aussi s'impliquer, peut-être faudrait-il envisager des relais jeunes ? Nous allons réaliser un travail en amont de la fête, par exemple à l'école de Pennanguer avec le jeu de « La planète a chaud ». Parallèlement un cycle d'interventions aura lieu à l'école Saint-Charles autour du vivre ensemble.

Et les spectacles ?

Au niveau des spectacles il faudra faire avec le budget. Des contacts ont déjà été pris: chorales, démonstrations de danses, peut-être « Balles à fond ». C'est important pour le succès de la fête !

Propos recueillis par J. Le Berre

EXTRAIT DU BULLETIN N°40 DE « JOUE TON MONDE »

Joue ton monde!

Cette fête s'est déroulée pour la première fois à la M.P.T. de Penhars et cela s'est super bien passé avec une excellente équipe. Il y avait Moi, Samia, Christine, Monique, ma Mère et on a fait des mandalas et ça a super bien marché. Des personnalités ont fait des mandalas et ils ont dédicacé les mandalas qu'ils ont faits. Il y a aussi des enfants qui ont fait ça et ils ont adoré. Cette fête s'est déroulée au mois de janvier 2015.



S'informer autrement

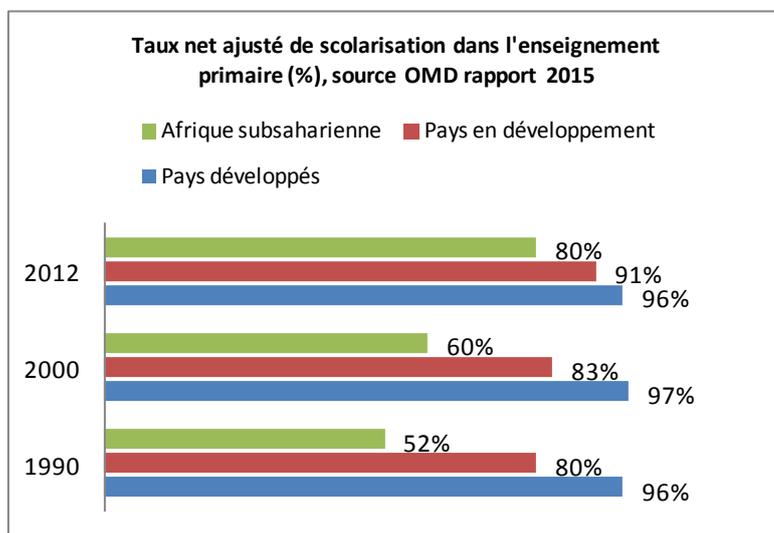
COUP D'ŒIL SUR LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) CONCERNANT LES ENFANTS

L'année 2015 est la date butoir concernant les 8 objectifs définis par les gouvernements en 1990, à l'initiative des Nations unies visant à mettre fin à la pauvreté.

L'édition 2015 du rapport de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), dont l'objectif est d'évaluer les progrès accomplis par les 194 pays en matière de santé, fait un bilan mitigé concernant les enfants. Retenons les objectifs les concernant :

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens de terminer un cycle complet d'études primaires.



En bref

La moitié des 57 millions d'enfants non scolarisés vit dans des zones affectées par des conflits.

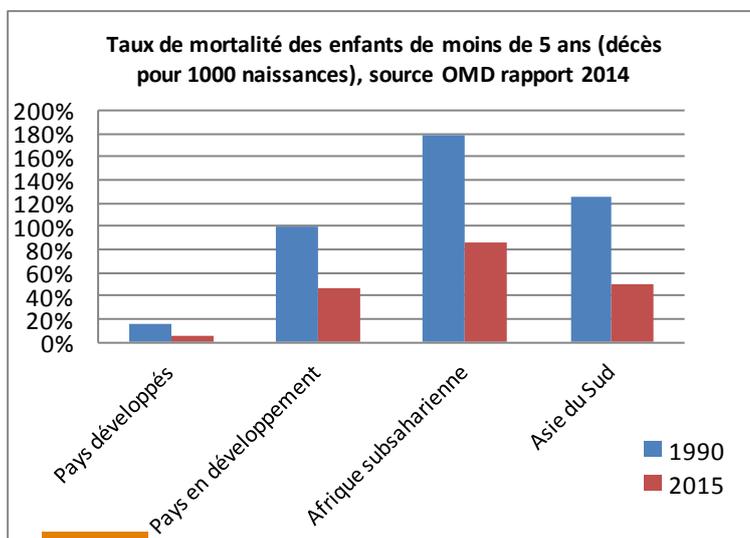
Dans les régions en développement plus d'1 enfant sur 4 abandonnera l'école.

Le taux d'alphabétisation des jeunes a augmenté passant de 83% à 91% entre 1990 et 2015.

Malgré des avancées impressionnantes au cours de 15 premières années, les progrès pour réduire le nombre d'enfants non scolarisés se sont considérablement ralentis. En revanche, en Afrique subsaharienne, le nombre des enfants inscrits à l'école primaire a plus que doublé passant de 62 à 149 millions.

Objectif 4 : Réduire La mortalité des enfants

Cible : Réduire de 2/3 entre 1990 et 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.



En bref

Le taux de mortalité a été divisé par 2 depuis 1990 mais 4 enfants sur 5 meurent encore en Afrique et en Asie du Sud.

La vaccination contre la rougeole a évité la mort de 15,6 millions d'enfants entre 2000 et 2013.

En dépit de progrès substantiels le monde est loin d'avoir atteint la cible relative à la mortalité infantile. La survie des enfants doit demeurer la priorité du programme d'ici à 2030.

Suite au programme des OMD, à l'occasion du Sommet sur le Développement durable du 25 septembre 2015, les Etats membres de l'ONU ont adopté 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique.

D.L.

Vu d'ici, vu d'ailleurs

LIBÉREZ LES ENFANTS PALESTINIENS EMPRISONNÉS !

Depuis 2000, plus de 8000 enfants palestiniens de 12 à 18 ans ont été détenus par l'armée israélienne. En 2014, ils étaient 189 en moyenne par mois. Chaque année 600 à 700 enfants palestiniens sont arrêtés. Ils sont arrêtés de nuit, emmenés seuls vers un centre de détention, les yeux bandés, les mains liées de façon à faire mal, transportés dans des véhicules militaires, au milieu de soldats qui les maltraitent. En prison, ils peuvent être mis au secret, sont victimes de sévices, pour les forcer à signer des aveux en hébreu, utilisés comme preuve par les tribunaux militaires qui les jugent, souvent en l'absence de leurs parents et sans l'assistance d'un avocat.

Depuis 2013, l'*UNICEF* s'est engagé dans un dialogue avec les autorités israéliennes en s'appuyant sur les conventions internationales. En conséquence les Israéliens ont, par des ordres militaires, pris des initiatives en faveur des enfants palestiniens emprisonnés.

Celles-ci apparaissent comme positives, mais en novembre 2014 le *Comité des Droits de l'Homme de l'ONU* a exprimé « des inquiétudes devant le fait que de telles réformes ne sont pas effectivement appliquées ».

Cette action de l'*UNICEF* au niveau international n'est pas relayée au niveau national ou local. Il faut rappeler que les droits de l'enfant comprennent aussi le droit à la liberté et au respect de l'intégrité physique.



Une action est nécessaire en faveur des enfants palestiniens emprisonnés. Actuellement des pétitions sont diffusées dans ce sens par l'*ACAT* et par *Defence for Children International*. Leur signature est déjà une action possible.

Y.J.

Le kit « Cap sur les droits de l'enfant »

Pour aller plus loin sur la Déclaration Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), nous vous invitons à consulter le kit réalisé par les animatrices du *CICODES* :

<http://www.ritimo.org/Cap-sur-les-droits-de-l-enfant>

Ce guide pédagogique s'adresse aux enseignants, animateurs professionnels ou bénévoles, aux associations qui souhaitent s'informer rapidement sur les principaux enjeux des droits de l'enfant aujourd'hui. Il propose aussi des fiches d'activités, des ressources pédagogiques (expositions, ouvrages, DVD) pour aborder cette thématique avec les enfants.

Coups de cœur...

LA DÉCLARATION DES DROITS DES FILLES

Sur les rayonnages du *CICODES* un titre avec de drôles de vignettes sur fond orange retient mon attention.. C'est vrai qu'il fallait l'inventer cette **déclaration des droits des filles** ! Il reste dans notre société qui se veut égalitaire tellement d'idées toutes faites sur ce que doivent être les comportements masculin et féminin. Education, bourrage de



crâne, système hormonal, difficile de s'abstraire d'un certain contexte quand on compulse les catalogues de jouets ou certains manuels scolaires.

Dans ce petit ouvrage amusant, halte aux stéréotypes ! Etre née fille ne condamne pas à des prédispositions ménagères ou maternelles. Les droits sont les mêmes

que ceux des garçons : jeux, sports, ambitions professionnelles, orientation sexuelle, tout cela avec des illustrations humoristiques et des commentaires cocasses. Un vrai régal !

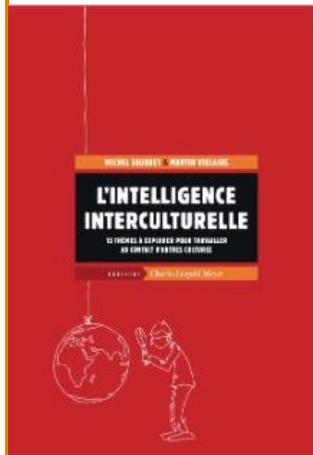
J. L B

Élisabeth Brami, ill. Estelle Billon-Spagnol, Editions Talents Hauts, 2014.

A lire aussi : la déclaration du droits des garçons !

L'INTELLIGENCE INTERCULTURELLE

Cet ouvrage disponible au *CICODES* sera très utile



à celles et ceux qui préparent à Quimper la **Fête des droits de toutes les couleurs**, ou toute autre animation et manifestation qui intègre la notion de différence culturelle.

Plutôt que de proposer des recettes sur nos manières de nous comporter, l'ouvrage suggère un questionnaire

à l'aide de grilles d'analyse qui nous appellent à prendre du recul par rapport

- au contexte dans lequel nous évoluons,
- au sens des mots que nous utilisons.

De très nombreux thèmes sont à considérer pour explorer nos différences comme pour prendre en compte nos similitudes.

Ils se répartissent entre les quatre axes suivants :

- Les visions du monde,
- Les identités,
- Les cultures professionnelles,
- Les langues et la communication.

Pour éviter que tous ces thèmes soient abordés de manière simpliste, l'approche se veut prudente et critique à l'égard du « culturel » dans le comportement de chacun-e.

Michel Sauquet et Martin Vielajus, 404 pages aux Éditions Charles Léopold Mayer, 2014

D. L.

FILM « PALESTINE – LA CASE PRISON »

Réalisateur : Franck Salomé – 2014 – DVD – 58 min.

Produit par la *Plateforme des ONG françaises pour la Palestine* et notamment par l'*Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture*, l'*Association France-Palestine Solidarité* et la *Ligue des Droits de l'Homme* avec le soutien d'*Amnesty International-Section Française*.

Il y a actuellement près de 6000 prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes, en violation du droit international. Les interviews d'anciens détenus, de juristes (palestiniens, israéliens, internationaux) et d'anciens soldats israéliens mettent en lumière un système d'oppression destiné à maintenir la population palestinienne sous la menace d'un emprisonnement arbitraire.